



COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DE CERCIER

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

Présents ou représentés : Patrice PRIMAULT, Estelle BARAT, Sylvain BLONDON (procuration à Lionel PRICAZ), Gaëlle LISCI (procuration à Stéphanie BRUN), Patrick BARAT, Christine SALLANSONNET, Alexandra ANTONIELLO (procuration à Estelle BARAT), Stéphanie BRUN, Guillaume CLERC, Lionel PRICAZ, Joachim LACROIX.

Absent excusé : Ingrid JENNY, Favie LIZÉ, Christophe PAN, Adrien BILLET.

Nombre de présents : 8

Quorum : 8

Nombre de présents et représentés : 11

Mme Stéphanie BRUN est nommée Secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- **Délibérations** :

*** n° 2022/11/01 : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – COMITÉ DES FÊTES**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'un comité des fêtes a vu le jour sur la commune. Ce comité des fêtes a pour but d'organiser et de coordonner des manifestations communales, et demande l'aide financière de la commune afin de débiter leur première action.

**Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir délibéré,**

- **décide** l'octroi d'une subvention à hauteur de 2 000,00 € .

Le vote a lieu à main levée

11 voix pour

Monsieur le Maire propose de rajouter 2 délibérations à la séance du jour, permettant à la commune de budgétiser les dépenses, notamment celle de la subvention précédemment votée et le remboursement de Taxe d'Aménagement.
L'ensemble des conseillers présents est favorable à l'ajout de ces deux délibérations.

*** n° 2022/11/02 : VIREMENT DE CREDIT – DM N°04/2022**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que suite à un transfert de permis de construire, la taxe d'aménagement doit également être transférer, il convient donc de rembourser la part payée par l'ancien pétitionnaire du permis. Il convient d'ouvrir les crédits au compte 10226-010 :

Désignation	Dépenses		Budget avant DM	Budget après DM
	+	-		
10226-010 Taxe aménagement	3 754.25		5 000.00	8 754.25
20-020 Dépenses imprévues		3 754.25	25 000.00	21 245.75
Total	3 754.25	3 754.25	30 000.00	30 000.00

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

**Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir délibéré,**

- **décide** la modification des crédits comme indiqués ci-dessus.

Le vote a lieu à main levée.

11 voix pour

*** n° 2022/11/02 : VIREMENT DE CREDIT – DM N°05/2022**

Monsieur le Maire expose aux Membres que suite au vote d'une subvention pour le comité des Fêtes de CERCIER d'un montant de 2 000.00 €uros, il convient d'approvisionner le compte « Subvention aux associations » pour le montant de celle-ci en utilisant les crédits du compte 022 Dépenses imprévues de Fonctionnement :

Désignation	Dépenses		Budget avant DM	Budget après DM
	+	-		
6574 -65 Subventions aux associations	2 000.00		0.00	2 000.00
022-022 Dépenses imprévues		2 000.00	25 000.00	23 000.00
Total	2 000.00	2 000.00	25 000.00	25 000.00

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

**Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir délibéré,**

- **décide** la modification des crédits comme indiqués ci-dessus.

Le vote a lieu à main levée.

11 voix pour

• **Questions diverses :**

○ **Urbanisme :**

DP en cours d'instruction :

- DP0039 : Installation d'un portail – Route de La Trossaz –
Déposée le 28/10
- DP0040 : Installation d'un portillon – Route de Bellecombe –
Déposée le 10/11

DP instruite :

- DP0037 : Pose d'une clôture, d'un portail et d'un
revêtement goudronné – Chemin de Menoux – Favorable
le 28/10
- DP0038 : exhaussement de terrain – Route d'Allonzier –
Favorable le 3/11

PC en cours d'instruction :

- PC0003 : GAEC BOVERGER – Construction d'un bâtiment
agricole – Route de Chosal.
- PC0004 : MALCOTTI Maurice – Construction d'une villa –
Route du Pont Drillot.

Fin de la séance à 19h30

Le Maire
Patrice PRIMAULT

La secrétaire
Stéphanie BRUN



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small arrow-like flourish.